Impression et Expédition :
MARTIGNY

Administration et Rédaction :
SION, Avenue de la Gare
Téléphone : No 83, Sion

Pour les annonces urgentes s'adr. au bureau de l'Imprimerie à Martigny, Avenue de la Gare - Tél. : 61.052

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux No II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISSANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI : Le plus fort tirage des journaux valaisans

No 62. Vendredi 6 août 1937.
9me année — Le no 10 ct.

Abonnements :
2 fois par semaine Mardi et Vendredi fr. 5.—
1 fois par semaine Mardi ou Vendredi „ 2.60
2 fois avec „Bulletin Officiel“..... „ 9.—
1 fois avec „Bulletin Officiel“..... „ 6.60
2 fois avec assurance accidents ..... „ 7.80
1 fois avec assurance accidents ..... „ 5.40

Chèques postaux No II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance **sont assurés contre les accidents** auprès de **La Bâloise**, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente.

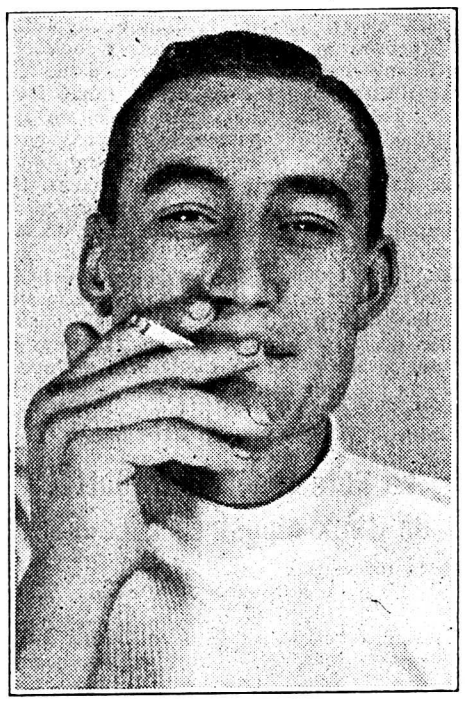

Nos as apprécient la Turmac

Léo AMBERG, comme son camarade Egli, apprécie la Turmac, mais tandis qu'Egli préfère la Turmac brun, à l'arome puissant, Amberg donne la préférence à la Turmac bleu, si douce à la gorge.

Une nouvelle indemnité de 1000 francs !

« LE RHONE » a annoncé dans son numéro du 23 juillet le pénible accident survenu sur les chantiers du St-Barthélemy le 21 juillet et qui a coûté la vie à un ouvrier originaire de Salvan, M. Alexis REVAZ, marié et père de trois enfants.

ON SAIT QUE LE MALHEUREUX REVAZ A ETE SURPRIS PAR UN BLOC DE ROCHER QUI L'A ECRASE. LA MORT FUT INSTANTANEE.

Toute notre sympathie va à la famille de ce malheureux Revaz qui, abonné à notre journal, était en règle avec son abonnement.

C'est pourquoi, faisant preuve de sa diligence habituelle en pareil cas, l'Assurance de notre journal, LA BALOISE à Lausanne, A DEJA VERSE A LA FAMILLE, SOIT A Mme Vve MARIE REVAZ, aux Marécottes, la somme de

Fr. 1000.—

comme règlement du décès accidentel de son mari.

Nous nous dispenserons d'ajouter de longs commentaires à ce sujet. L'histoire du monde est là pour convaincre chacun de l'incertitude du lendemain. Aucun être, aujourd'hui plus que jamais, n'est certain que les Parques ne viendront pas brutalement couper le fil si délicat qui tient à la vie.

Soyons donc prêts ! Or, nous le répétons : LES ACCIDENTS N'ONT JAMAIS ETE AUSSI NOMBREUX. LE DERNIER NUMERO DU « RHONE » N'EN RELATAIT PAS MOINS DE 9 ET CELA RIEN QUE POUR LE VALAIS. QUE CHACUN DONC SE METTE EN REGLE AVEC SON ABONNEMENT !

Nous allons prochainement lancer les remboursements pour le second semestre ; l'occasion se présentera une fois de plus pour nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait de régulariser leur situation.

Qu'on n'oublie pas non plus que le montant total des indemnités versées jusqu'à ce jour aux abonnés du « RHONE » victimes d'accidents, ou à leurs familles en cas d'accidents mortels, ascende à ***Fr. 26.572.—***

Ce chiffre ne saurait mieux justifier l'importance de la question.

C'est le deuxième accident mortel que notre Assurance indemnise en l'espace de deux mois, le dernier étant celui de notre abonné M. Aimé PUTALLAZ à Chamoson, qui a aussi été écrasé par un bloc dans les tragiques circonstances que l'on connaît.

LE COIN DU COMMERÇANT

Le plan de campagne

Notre dernière chronique nous a amenés à la conviction de l'impérieuse nécessité d'organiser la publicité et d'élaborer un plan de campagne en conséquence.

Cependant, le sujet est bien trop important pour que nous ayons négligé d'interroger encore une fois Elès, c'est-à-dire M. Léon Scheidegger, le conseil en publicité bien connu qui s'est précisément spécialisé dans la question vitale pour tout commerçant de l'organisation publicitaire.

— Etablir dans cette délicate matière un plan de campagne, nous a déclaré Elès, c'est d'abord dresser l'inventaire complet des divers moyens de publicité et voir comment on peut en user le plus largement et rationnellement possible en demeurant strictement dans les limites du budget prévu. Puis on procédera à la revue générale de l'affaire pour laquelle on veut faire de la publicité. C'est-à-dire qu'on examinera scrupuleusement le produit à vendre, la nature de sa clientèle, le champ d'action des ventes effectives et des ventes possibles, la firme même et sa position devant la concurrence, pour ne citer que le principal.

— Voilà qui représente déjà un travail considérable.

— Assurément, et qui, pour être fructueux, doit être mené avec une complète objectivité. D'autre part, en étudiant le produit à vendre, on s'efforcera de découvrir les caractéristiques et les avantages de ce produit par rapport à celui de la concurrence, de même que, pour la clientèle, on s'attachera toujours mieux à connaître ses goûts et ses besoins, ses habitudes et ses possibilités de dépense.

— Et la vente même ?

— Vente et publicité sont étroitement liées. L'organisation de sa propre vente, au moment de déclencher une campagne publicitaire, sera donc minutieusement examinée, vérifiée et rectifiée s'il y a lieu. On étudiera aussi tout ce que fait la concurrence, ce que vaut sa marchandise et comment est conduite sa publicité. A cette comparaison, on gagnera de rechercher l'amélioration de son propre produit et l'on essayera d'imaginer une publicité différente de celle de la concurrence, plus originale et plus efficace. Enfin, à part le rôle de la publicité générale, il faudra prévoir celui de la publicité directe.

— Tout cela paraît aussi compliqué qu'indispensable.

— C'est entendu, et il y faut pas mal d'expérience, qu'on acquiert précisément par l'étude des entreprises les plus diverses. Dresser un plan de campagne publicitaire est une lourde tâche, difficile, mais passionnante aussi, car c'est là un travail utile au premier chef, puisqu'il permet de vérifier chaque rouage d'une affaire et d'en discuter les points vitaux.

En songeant à ce qui passe

Les vacances s'évaporent doucement comme de multiples gouttes de rosée absorbées par le soleil. Août déjà est là avec ses champs de blé fraîchement tondus et les enfants, dans le fond d'eux-mêmes, pensent à septembre, aux jours brumeux, à la rentrée des classes, aux nouveaux maîtres, aux nouvelles obligations, aux nouvelles méthodes, à tout ce qui, tout en restant pareil, ne sera plus la même chose.

Deux ans se sont écoulés sous la férule d'un même maître ou d'une même maîtresse. Deux ans, c'est-à-dire des heures succédant aux heures où le maître et l'élève se sont assimilés l'un à l'autre, modelés l'un sur l'autre pour arriver à cet ensemble parfait qui rend le travail salutaire et le développement de l'esprit fécond.

Puis, le temps s'enfuit ; lorsque maître et élève ont trouvé l'affection que cimente l'intelligence, il faut changer : un nouveau maître viendra, un nouvel élève remplacera l'autre.

Tout se remplace en ce monde ; c'est mélancoliquement vrai. Mais il faut combien d'années pour arriver à cette confiance que donne aux parents le maître parfait, celui qui ne fait pas seulement son devoir comme un métier, mais qui fait de son métier un sacerdoce.

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que j'écris ces lignes, car ma pensée va toute à cette maîtresse de nos écoles frœbeliennes qui, sa tâche plus qu'accomplie, nous laisse le souvenir d'un labeur immense.

Dans sa grandeur d'âme et son amour de l'enfance, elle n'a pas considéré son dévouement comme un labeur. Sa tâche : ouvrir de jeunes intelligences, elle l'a aimée au-dessus de tout. C'est avec un cœur ardent qu'elle a inculqué à nos petits les premières notions de l'étude, cherchant avec une attention profonde, tout ce qui peut palpiter au cœur de l'enfance et tout ce qui peut s'éveiller au fond de son cerveau.

Si l'on veut bien calculer ce que représente de patience, de bonté, d'efforts et même de désillusions, une année scolaire, avec sur les bancs de classe, une cinquantaine d'élèves plus bruyants qu'attentifs, peut-être arriverons-nous à comprendre ce qu'a été la tâche de celle qui nous quitte aujourd'hui.

Comme tant d'autres mamans de notre petite cité montheysanne, j'ai eu mes enfants sur les minuscules bancs de sa classe, et c'est avec toutes ces mamans que je viens aujourd'hui vous apporter l'hommage de notre reconnaissance.

(Lire suite en page 2.)

Quand prendra fin le contrôle des prix ?

Le 11 mai dernier, la commission de gestion du Conseil national donnait son approbation à un rapport de M. Wick, ainsi conçu :

« La commission constate que, ensuite de diverses influences extérieures, le contrôle des prix n'a pas été en mesure d'appliquer des règles uniformes à l'ensemble des articles, aussi est-elle d'avis qu'il convient de démobiliser dans la mesure du possible cette institution et de ne la maintenir en fonctions que là où surgissent des abus. »

A la séance plénière du 16 juin, le Conseil national a fait sien ce rapport, que lui avait également présenté M. Wick. Le 7 juillet, le Conseil de la Chambre de commerce de Genève a décidé « d'entreprendre toutes démarches utiles pour que le Conseil fédéral soit saisi de l'opinion catégorique de nombreux milieux qui réclament une nouvelle politique axée vers une démobilisation de l'œuvre étatiste, un allègement des charges fiscales et un retour au principe fédéraliste ». Le 2 mai, M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, avait émis un avis analogue.

Depuis le milieu de mai, les commerçants avaient poussé des soupirs de soulagement, persuadés qu'ils étaient que le Conseil fédéral s'apprêtait à donner suite aux idées émises par M. Pilet et par la commission de gestion. Ils sont fatigués de ces entraves bureaucratiques, qui mènent le négoce à la ruine. Sans doute, ce contrôle fut peut-être une nécessité au lendemain de la dévaluation. Mais aujourd'hui, les perturbations jetées par la dépréciation monétaire dans la répartition des marchandises et le danger d'une hausse injustifiée n'existent plus. Qu'on rende donc aux échanges la liberté, et ils fonctionneront normalement.

Rendons au commerce son entière liberté, en l'affranchissant de tous contingents et entraves à l'importation. Alors, la concurrence suffira pour protéger les intérêts des consommateurs, aussi bien, sinon mieux, que sous le régime actuel, dont les avantages se volatilisent chaque jour davantage, tandis que ses inconvénients ne cessent au contraire de s'aggraver.

Aussi est-ce avec une véritable stupéfaction que le monde du commerce a pris connaissance d'un vœu de la commission d'experts économique chargée d'élaborer les nouveaux articles constitutionnels, tendant à prolonger de deux ans la validité de l'arrêté fédéral du 26 juin 1936 concernant le contrôle des prix. La raison invoquée officiellement en faveur de cette mesure, soit la préparation des nouveaux articles constitutionnels, ne tient pas debout si l'on envisage la suppression ultérieure de ce contrôle. Cette mesure ne pourrait s'expliquer — et c'est là, précisément, ce qui inquiète — que si l'on se proposait de consacrer le maintien indéfini de ce contrôle en vertu des nouveaux articles constitutionnels, qui dureront peut-être un siècle entier. Ce serait là le comble de l'extravagance, et il faut veiller au grain. Les partisans du maintien de ce contrôle se proposent évidemment de placer le peuple suisse en présence d'un fait accompli.

Du moins, l'on s'en donnerait les apparences. Et celles-ci suffiraient pour semer dans le monde du commerce la méfiance contre les nouveaux articles de la Charte nationale. On notera que M. Meyer, grand argentier fédéral, a déclaré que, en raison de la revision de l'article financier de la Constitution, il se contenterait d'une prolongation pour une seule année du programme financier provisoire. Cette prolongation de douze mois se comprend sans peine, puisqu'on calcule toujours les recettes fiscales d'après les revenus de l'année précédente. Pour le contrôle des prix, en revanche, cette raison n'existe pas, de sorte que rien, absolument rien, ne s'oppose à ce qu'on y mette fin, définitivement, le 31 décembre prochain.

Récemment, dans une réunion des négociants zurichois consacrée à ce problème, l'un d'eux dit le mot de la situation en citant ce fameux propos d'un héros de Lessing : « Le Maure a fait son devoir, le Maure peut s'en aller ! » Que le contrôle des prix ne soit bientôt plus qu'un souvenir, un mauvais souvenir pour les négociants...

(Le Jura.)

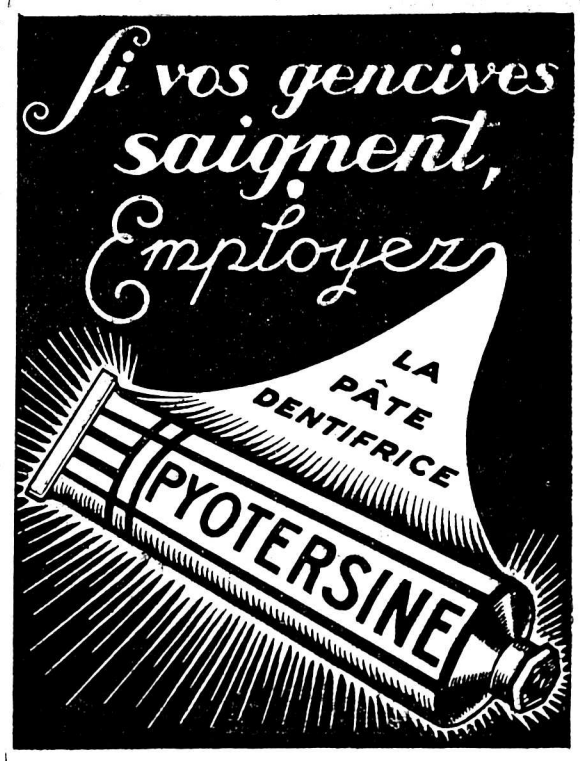

BON Envoyez ce bon avec votre adresse et **GRATIS** 10 cts en timbres-poste (pour port et emballage) et vous recevrez un tube d'échantillon de Pyotersine

NOM : _____

ADRESSE : _____

A envoyer à la PHARMACIE CONTINENTAL, Petit Chêne 26, Lausanne

VALAIS

Le Premier Août à Salvan

On nous écrit :

« C'est si simple d'aimer une patrie telle que la vôtre », me disait un étranger en fin du spectacle qu'est la célébration de notre fête nationale.

Tout bonnement, sans apparat, empreinte de douce et forte simplicité, dans un site d'une rude beauté, — décor qui dut être celui de 1291, — notre fête nationale fut célébrée. Après la sonnerie des cloches, signe manifeste du recueillement de tous les patriotes — M. le député Décaillet donne la parole à M. Henri Revaz. Face à la population et aux hôtes, cette année en grand nombre étrangers, assemblés sur la place du village, l'orateur s'empare de cette pensée : « Beau montagnard, dis-nous pourquoi ton sein frémit d'un doux émoi », qu'il développe avec délicatesse et émotion ; il glorifie les vertus de nos ancêtres : charité, simplicité.

Ces nobles pensées, vérités élémentaires créatrices de notre Patrie mais oubliées bien souvent, exprimées avec une persuasion communicative et dans un style incisif, provoquent un déclic énergique d'applaudissements.

Puis, ce fut le traditionnel cortège aux « Rochers du Soir » où quelques épisodes de notre vie nationale et locale apparaissent sur l'écran de verdure et de rochers en de merveilleux tableaux vivants. Qui n'a pas admiré la « Veillée au Village » où mamans et jeunes filles, penchées sur le rouet, babillent, quand, tout à coup, les « biaux » entrant, la danse éclate.

De retour sur la place du village, danse le « Vieux Salvan » ; l'assistance conquise réclame sans cesse la reprise de ces danses anciennes, évocatrices des coutumes de nos pères.

Naturelle et simple comme la vie traditionnelle de nos montagnards, intime — telle une vie de famille — la célébration de notre fête nationale provoque l'aveu de l'étranger : « C'est si simple d'aimer une patrie telle que la vôtre ! »

Dieu veuille qu'elle demeure toujours la même, image d'une simplicité réelle !

Nominations et promotions aux C. F. F.

Sous-chef cantonnier à Sierre : Evéquoz Maurice (anciennement à Montreux) ; ouvrier à Loèche : Weissbrodt Charles ; cantonnier à St-Maurice : Barman Hermann ; cantonnier à Vernayaz : Darbellay Maurice ; commis de gare de Ire classe à St-Maurice : Dumard Ernest.

Mise à la retraite : Ambort Peter, chef d'équipe aux manœuvres, Brigue.

Monthey

M. Mariaux, préposé à l'Office des Poursuites de Monthey, a fait une chute si malencontreuse qu'il s'est fracturé un bras et blessé légèrement au visage. Il a été transporté à l'Hôpital-Infirmerie de Monthey.

Nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Après le championnat valaisan contre la montre

Nous avons annoncé, lorsque nous avons publié les résultats de cette épreuve organisée le 11 juillet dernier par le Vélo-Club «Excelsior» de Martigny-Bourg, qu'en recours avait été déposé.

Or, après enquête, l'Union cycliste a admis le recours et a mis hors de course deux coureurs. Le résultat de l'épreuve s'établit donc officiellement comme suit :

1. **Bollenrucher Roger,** 48' 39" ; 2. Adler Charles, 48' 48" 3 ; 3. Rouiller Marcel, 49' 32"; 4. Pouza Henri, 49' 46" ; 5. Bosco Ezio ; 6. Brucker Albert ; 7. Poletti Angelo ; 8. Favre Albert ; 9. Paci Mario ; 10. Merolli Jean ; 11. Mabillard Edmond ; 12. Meyer Louis ; 13. Mathieu M. ; 14. Favre Marcel ; 15. de Preux ; 16. Piralla Robert.

N. B. — Les coureurs qui n'auraient pas encore retiré leurs prix sont priés de le faire au plus vite chez M. U. Pierroz, cycles, à Martigny-Bourg.

Au Tribunal fédéral

Un recours de la Migros rejeté

Par décision du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, la patente cantonale de Migros S. A. pour ses camions de vente, avait été fixée à 2000 fr. Selon une loi sur le colportage de 1877, une taxe d'un même montant doit également être versée aux communes où les ventes s'opèrent. La taxe s'élevait donc à 4000 francs pour chacun des 3 camions utilisés en Bâle-Campagne, augmentée encore d'une taxe accessoire de 800 fr. lorsqu'une deuxième personne coopérait aux ventes.

Migros adressa au Tribunal fédéral un recours de droit public contre ce système d'imposition, faisant valoir que la taxe de 4000 fr. ou de 4800 fr., vu son caractère prohibitif, portait atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie et au principe de l'égalité de droit, des entreprises de même nature bénéficiant d'un traitement plus favorable.

Le Tribunal fédéral vient de rejeter le recours de Migros, le considérant comme non fondé.

Humour écossais

Mac Sporran vient de se faire inscrire comme membre d'un club de golf. Le préposé lui fait remarquer que si son nom était inscrit sur les balles de golf, on les lui remettrait s'il les perdait.

— Bien, dit l'Ecossais, inscrivez mon nom sur ces balles.

Le préposé inscrit le nom.

— Pourriez-vous mettre aussi « médecin » ? C'est ma profession.

Le préposé obéit.

— Il y a encore un détail, continue le nouveau venu ; pourrez-vous ajouter « Consultations de 10 à 3 heures » ?

Pensée

Le jour où le citoyen aura compris qu'en poussant l'Etat à dépenser il prépare sa propre ruine, les crises financières prendront fin.

Les annonces

pour l'édition spéciale du vendredi doivent nous parvenir : les grandes, pour mercredi soir, et les petites, pour jeudi matin à 10 heures. Les annonces mortuaires peuvent être insérées le vendredi matin à 7 h. ½

Le Premier Août à Finhaut

La fête du Premier Août a revêtu cette année un éclat tout particulier. Dans cette coquette station, sise dans la verdure en face du glacier du Trient et d'un magnifique cirque de montagnes et où les hôtes sont fort nombreux, nous avons assisté à une fête nationale célébrée dans un bel élan patriotique.

L'on a beaucoup admiré, dans le cortège qui a parcouru le village à la lueur des torches et au son du tambour et du clairon, le groupe des éclaireurs du Collège St-Michel de Fribourg, escortant la bannière fédérale suivie des autorités et le groupe des éclaireurs de Neuchâtel. Les sociétés locales y étaient aussi représentées avec leur drapeau. Les classes de Finhaut avaient une place marquée dans le cortège. Les fillettes en costume rouge et blanc et les écoliers avec leur équipement de ski furent très applaudis. Les feux d'artifice, les feux de bengale et les fusées firent l'émerveillement de toutes les personnes massées sur le parcours du cortège.

M. le chanoine Poncet, dans une vibrante allocution, chanta la Patrie en termes émouvants et sublimes. Dans les épreuves qui nous assaillent de tous côtés, sachons trouver un remède aux maux dont souffre le monde actuel ; inspirons-nous des vertus de nos pères, vaillance et courage, et comme eux, ayons une foi simple mais ardente. Travaillons à la grandeur et à la prospérité de notre Patrie dans un large esprit d'union et d'entr'aide. Des applaudissements chaleureux saluèrent cette éloquente péroraison.

Le Cantique suisse chanté par toute l'assistance ne contribua pas moins à évoquer en nous l'image aimée de la Patrie avec son idéal de paix et de justice.

La « Cæcilia » de Finhaut, les éclaireurs et les petits chanteurs, qui se firent entendre dans quelques morceaux de leur répertoire, ont tous droit à une mention spéciale. Ces productions de circonstance furent exécutées avec enthousiasme et conviction.

En définitive, belle et réconfortante soirée passée dans une saine atmosphère de confiance et de cordialité. **L.-M.-P.**

Blessé par un feu d'artifice du 1er août

Un habitant d'Ayer, M. Erasme Epiney, voulant faire partir un feu d'artifice, a vu l'engin lui éclater dans la main droite. La décharge fut violente et le malheureux souffre d'une plaie profonde à la main.

Toujours les pétards du Premier Août !

Le Premier Août a été marqué à Sierre par deux petits accidents.

Mlle Hélène Salamin a été blessée à une jambe par un pétard. Le responsable a été identifié par la police et s'est engagé à payer les frais.

D'autre part, une fusée a mis le feu à un hangar appartenant à M. Elie Zwissig. Une intervention rapide évita un incendie.

Quand arrivera-t-on enfin à supprimer complètement cette manie des pétards si dangereux ?

Chaque année, des incendies ou des accidents sont enregistrés de ce fait. L'on chuchote même que l'incendie d'Arbaz, le soir du Premier Août, serait dû à un pétard ?!! Alors ?...

A Martigny, la police a sévi avec raison. Des contraventions ont été dressées et on ne saurait que les approuver.

A Chamoson, bien qu'un avis ait été publié le même jour aux criées interdisant les pétards, on n'en a jamais autant entendu que ce soir du Premier Août ! On y a certainement oublié qu'il y a deux ou trois ans, une grange a failli être incendiée.

Encore, si c'était intelligent de faire éclater un pétard !... mais il n'y a vraiment rien de bien malin là !...

Tombé de bicyclette

Un ouvrier maçon de Chamoson, Anatole Pommaz, se rendant mardi matin à son travail à bicyclette, freina brusquement, voulant éviter un enfant. Il fit une chute assez grave, se fissurant l'arcade sourcilière et subissant diverses autres contusions. Son état n'inspirerait pas d'inquiétude.

L'imprudence de certains parents...

Nous avons assisté mercredi matin, en gare de Martigny — et cela le nombreux public présent pourra l'attester autant que nous — à un fait qui illustre une fois de plus l'imprudence pour ne pas dire l'inconscience de certains parents...

Un monsieur et une dame avec un petit garçonnet de 7 à 8 ans attendaient le train omnibus montant qui part de cette gare à 8 h. 43.

L'homme avait déjà traversé les voies pour se rendre au quai par où devait passer le train, tandis que sa compagne attendait encore sur le quai opposé, soit sur le quai le plus rapproché du bâtiment de la gare.

A ce moment était signalé un express venant de Lausanne.

Sans surveillance, l'enfant se dirigea aussi vers le quai en direction du Simplon. Alors, et bien mal à propos puisque l'express arrivait à toute vitesse à une centaine de mètres en aval, la dame se souvint qu'elle avait un enfant, et le rappela.

Interpellé et hésitant, le petit s'arrêta net au beau milieu de la voie, ne sachant de quel côté se diriger !...

Et avouons-le ici franchement. Un frisson d'effroi suivi d'une grande clameur passa alors sur les personnes présentes ! Chacun crut déjà à un effroyable malheur, lorsque, rapide comme l'éclair et faisant preuve d'un sang-froid auquel il faut rendre hommage, M. Cretton, sous-chef de gare, intervint et put faire évacuer à temps le garçonnet. Une ou deux secondes plus tard, et c'eut été infailliblement une mise en bouillie !...

Vraiment, il faut le reconnaître une fois de plus : il y a des parents qui sont des enfants à tout âge.

Cet événement nous incite à rappeler aux parents qui voyagent avec leurs petits, de les surveiller le plus attentivement possible.

La prudence ne nuit jamais.

Cercle valaisan Treize-Etoiles, Genève

(Communiqué.) — Au lendemain de la magnifique réussite de la fête du Premier Août à Genève, nous tenons à signaler tout le plaisir que nous avons éprouvé en voyant défiler, parmi les nombreuses sociétés confédérées, les groupe des « Dames valaisannes costumées » à Genève. Sa présentation était parfaite et l'ensemble des couleurs des fichus, tabliers, chapeaux était un régal pour les yeux. L'accueil enthousiaste réservé à ce groupe tout le long du parcours du cortège a été suffisamment éloquent pour que nous nous abstenions de tous autres commentaires.

Mme Maire-de Rivaz, présidente de ce groupe, MM. A. Trombert, Ed. Escher, M. Maire et M. Rey avaient tenu à accompagner le drapeau du Cercle valaisan Treize-Etoiles ainsi que les dames costumées. Spectator.

Un planeur atterrit à Martigny

Mercredi, vers 17 h. 15, l'attention des habitants de Martigny était attirée par l'apparition dans le ciel d'un appareil d'un beau jaune resplendissant qui volait sans bruit. C'était un planeur. Tout à coup, il piqua sur le sol et vint se poser délicatement au pied du mont Chemin, vers la poudrière, exactement au même endroit où atterrit il y a quelques années l'aviateur Pierroz.

Le public, qui était accouru craignant un accident, constata avec satisfaction qu'il n'en était rien.

Le pilote, M. Henri Muller, de Bâle, était parti des Rochers de Naye où a lieu le meeting national de vol à voile à 16 h. ¼ pour atterrir à 17 h. 30.

L'appareil est un Moswey II, de construction suisse, d'un poids de 130 kg. et d'une envergure de 13 mètres 60. Il a atteint la hauteur de 2500 m. et parcourut environ 35 km. à vol d'oiseau.

Le pilote s'est déclaré enchanté de son voyage tout en constatant que les courants qui dominent Martigny sont dangereux et difficiles. C'est la première fois qu'un planeur atterrit dans la région.

Nous apprenons que le pilote Schreiber s'est posé dans la région de Saxon.

La prochaine fête cantonale de chant

La prochaine fête cantonale de chant aura lieu en 1938. C'est le « Mænnerchor » de Viège qui a été chargé de l'organiser.

Un beau geste en faveur des sinistrés de Lourtier

La Maison Orsat, vins, à Martigny, a versé 300 fr. en faveur des sinistrés de Lourtier.

Voyage en société à prix réduits à Lugano

Poursuivant une louable initiative prise ces dernières années, M. Haenni, chef de gare de Martigny, organisera dimanche 22 août un voyage à prix réduits MARTIGNY--LUGANO par Lausanne-Yverdon-Neuchâtel-Soleure-Olten-Aarau-Lucerne et retour par Lucerne-Langnau-Berne-Fribourg.

Ce voyage a lieu en **Flèche rouge,** et les places étant limitées, on est prié de s'inscrire sans tarder à la gare de Martigny C. F. F. (tél. 61.121).

Prix du billet, aller et retour, **fr. 29.20** (au lieu de fr. 53.95). Prix du billet, aller le dimanche et retour isolé dans les 10 jours, surtaxe comprise, **fr. 39.90.**

Le voyage aura lieu quel que soit le temps.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au guichet des billets à la gare de Martigny.

— Chacun voudra profiter de cette excellente occasion pour effectuer un superbe voyage-ronde empruntant plusieurs cantons suisses et cela à un tarif vraiment privilégié.

Nous publierons sous peu le programme détaillé de la journée.

Cours tactique à la garnison de St-Maurice

Le 2 août a commencé aux Fortifications de St-Maurice un cours tactique pour officiers supérieurs, ceci en vue de la nouvelle organisation des troupes.

Ce cours est réservé aux officiers supérieurs — à partir du grade de capitaine inclusivement — des troupes attachées à cette garnison.

Il est donné sous la direction du colonel Schwarz, futur commandant de la brigade d'infanterie de montagne 10, laquelle, comme on le sait, sera attachée aux Fortifications.

Les capitaines participant à ce cours sont entrés en service hier jeudi seulement.

Y participent notamment le lieut.-col. Otto Weber, commandant du fort de Savatan, le lieut.-col. Mamin, commandant du groupe d'artillerie de forteresse 2, le major Gollut, commandant du bataillon d'infanterie de montagne 106 de landwehr.

Le cours finira le 14 août.

Autour de l'accident survenu à M. Paul de Rivaz

L'accident survenu à M. Paul de Rivaz, député, ayant donné lieu à divers commentaires, nous avons cru devoir prendre quelques renseignements à ce sujet.

Il en résulte, ainsi que le déclare le « Nouvelliste », que l'accident s'est produit au lieu dit Pontaz-Fontana où existe un virage très prononcé sur la route Grône-Bramois.

L'auto était conduite par M. Arsène Follonier, aux côtés duquel se trouvait M. de Rivaz.

En cours de route, comme il arrive fréquemment à toute personne qui fait de l'auto, M. de Rivaz s'était assoupi. Il est probable que la portière de la voiture n'était qu'imparfaitement fermée et que par suite de heurts au virage, elle s'est ouverte. Appuyé contre elle, M. de Rivaz a inévitablement fait la chute dont il a été parlé.

C'est là l'exacte réalité de ce banal accident que l'on essaie de compliquer à plaisir.

— Nous ajouterons qu'un accident similaire est arrivé il y a quelques années, en plein jour, sur la route Riddes-Martigny, à l'épouse d'un haut magistrat de notre canton. Ce magistrat était au volant, lorsque la portière de la voiture s'ouvrit ensuite d'un choc. La dame en question fut précipitée hors de la voiture, mais par un heureux hasard, n'eut presque pas de mal.

Or, dans le Bas-Valais, on ne chercha pas à broder toutes sortes de légendes sur un pareil fait qui peut arriver à qui que ce soit.

Raz-de-marée : 50 morts

Un grand raz-de-marée a provoqué la mort de plus de 50 personnes en Birmanie. En outre, 3 à 4000 personnes sont sans abri.

LE RUBAN BLEU. — Le « Normandie » a reconquis le record de vitesse pour la traversée de l'Atlantique, en accomplissant le trajet de Bishops' Light et d'Ambrose Light en 95 heures 2 minutes, à la vitesse moyenne de 30,58 nœuds.

UN NAGEUR TRAVERSE LE PAS DE CALAIS. — Le nageur anglais Blower, parti mercredi matin du cap Gris Nez, a pris pied sur la plage de Douvres.

Un homme pratique

A la suite d'une secousse violente, le monsieur qui se tient debout dans le compartiment de chemin de fer s'accroche par erreur au signal d'alarme. Tandis qu'il attend, angoissé, le résultat de sa maladresse, l'autre occupant du compartiment lui dit tout à coup, avec un fort accent écossais :

— Pour deux livres, je simule une syncope. Ça va ?

En songeant à ce qui passe

(Suite de la première page.)

Ceux qui furent vos élèves, et qui aujourd'hui déjà sont de grandes jeunes filles ou jeunes hommes, ceux-là non plus n'oublieront jamais leur première maîtresse, celle des plus belles heures de l'enfance, heures dont ils se souviendront avec tendresse tout au long de leur vie.

Une maîtresse d'école, celle qui comme vous a donné tout d'elle-même : son intelligence et son cœur, est l'égale d'une mère ; elle laisse derrière elle un sillage lumineux de tendresse et d'amour et emporte avec elle un souvenir ineffaçable.

Les Giettes, 2. 8. 37. *Anilec.*

SUISSE

La mort de Louis Dapples

On apprend le décès, survenu à l'Hôpital évangélique international de Gênes, de M. Louis Dapples, président de la Nestlé and Anglo-Swiss Holding Company Ltd., administrateur du Crédit Suisse, de la compagnie de Réassurances, de la Banque pour entreprises électriques, de la Banque hypothécaire Suisse-Argentine et de diverses autres sociétés suisses et étrangères. Né en 1867, issu d'une famille vaudoise illustre, émigrée en Italie, Louis Dapples, après des études classiques à Zurich et un apprentissage dans la Banque paternelle à Gênes, entra au Crédit Lyonnais où il se fit rapidement apprécier et se fit confier le poste de sous-directeur. Quinze ans plus tard, il prenait la direction de la Banca Commerciale Italiana à Milan, puis celle de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud. En 1922, il fut appelé à la réorganisation de la Société Nestlé. Chef infatigable, autorité mondiale tant dans le domaine de la haute finance que dans celui de l'industrie et du commerce, Louis Dapples a laissé partout au cours de sa carrière la marque puissante de sa personnalité. Il était bourgeois d'honneur des communes de Vevey et d'Apples et docteur honoris causa de l'Université de Lausanne.

La Fête fédérale de lutte et de Jeux alpestres à Lausanne

Cette manifestation s'est déroulée samedi et dimanche dernier à Lausanne et a obtenu un grand succès.

Les lutteurs valaisans y étaient représentés par Léon Jacquod, du Club des lutteurs de Bramois, et par Jacques Leuzinger, du Club de Sierre, qui se sont tous deux distingués.

A ce sujet, chacun aura regretté l'absence de notre lutteur Camille Mayor de Bramois qui, comme on le sait, par suite de son triste accident qui a entraîné l'amputation d'une jambe, n'a pu participer à cette fête. Nul doute que Mayor nous aurait révélé la plus agréable surprise, car on se souvient que lors de la dernière fête de lutte à Kilchberg (Zurich), notre compatriote s'était classé **10me** sur les 60 meilleurs lutteurs de la Suisse.

Ajoutons que M. le conseiller d'Etat Pitteloud, président d'honneur de l'Association valaisanne des lutteurs, et M. Jegerlehner de Sierre, président des Lutteurs valaisans, représentaient officiellement notre canton à cette manifestation.

Le nouveau roi suisse de la lutte

A l'occasion de la dernière fête fédérale de lutte à Lausanne, le titre de « roi de la lutte », qui mit aux prises le roi de 1934 Werner Bürki de Bümplitz et Willy Lardon de Court, fut accordé à Lardon, après une demi-heure de lutte.

Un lutteur meurt subitement

Au cours de la journée de samedi 31 juillet de la fête fédérale de lutte à Lausanne, un lutteur bernois, Arnold Dubach, de Diemtigen, bien que ne se sentant peu bien, voulut faire deux passes de lutte. Peu après, il succomba à une crise cardiaque.

L'Arve en pleine action

La phase finale de l'Arve II a commencé avec un énorme succès. Le personnel du bureau de la Loterie a dû être considérablement augmenté, afin que les commandes affluant de toutes les parties de la Suisse puissent être exécutées.

C'est déjà le 12 août que le tirage final de l'Arve aura lieu. Que ceux qui veulent encore participer à ce deuxième et dernier tirage, ou augmenter leurs chances, ne tardent pas à s'assurer un billet avant qu'il soit trop tard.

L'Arve II est la dernière et la plus favorable.

LA FOUDRE TUE CENT MOUTONS ! — Pendant un violent orage, qui a sévi sur la vallée de Lagarina (Italie), la foudre est tombée sur une étable, tuant une centaine de moutons. Les pâtres n'ont eu aucun mal.

inutile !..

Pas besoin de boisson chaude !

Le **Charbon de Belloc** en poudre et en pastilles est un désinfectant du tube digestif. Il donne de l'appétit, accélère la digestion, combat la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac, les migraines résultant des mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois. K 4583

Toutes pharmacies et drogueries.
Pastilles boîte, fr. —.80 et 1.50.
Poudre le flacon, fr. 3.50.

Echantillon gratuit sur demande à Maison VINCI, GENÈVE (Acacias).

Charbon de Belloc

TOUS LES SPECTACLES

CINÉMA ☆ THÉATRE ☆ DIVERTISSEMENTS

Un nouveau départ pour Hollywood.

Georges Rigaud, le sympathique acteur français que l'on verra bientôt dans son dernier film « PUITS EN FLAMMES », a été engagé par la Paramount. Il va tourner aux côtés de Marlène Dietrich dans le film « MINUIT ».

Après le nom de Charles Boyer, celui de Georges Rigaud va rayonner bientôt dans toute l'Amérique.

Son arrivée à Hollywood fut saluée de façon originale. A la gare, une vingtaine de jolies figurantes l'attendaient, et Georges Rigaud dut poser pendant une heure d'innombrables photos avec ces ravissantes jeunes filles.

L'exode pour Hollywood continue.

Le cinéma français est en train de perdre quelques-unes de ses meilleures vedettes. Il ne se passe pas une semaine sans qu'un acteur ou une actrice française ne soit engagé pour Hollywood.

Après Charles Boyer, Simone Simon, Fernand Gravey, Germaine Aussey, Georges Rigaud, Danielle Darrieux, Annabella, on annonce le départ de Jean Gabin, Mireille Ballin (la jolie actrice de « SI J'ETAIS LE PATRON »), Yvette Lebon. Et d'autres vont suivre.

Les vedettes françaises ne brillent guère en Amérique.

Malgré les efforts de la mise en scène et les brillants partenaires qu'on leur réserve (ainsi Annabella sera la partenaire de William Powell ; Danielle Darrieux tournera aux côtés de Gary Cooper), les vedettes françaises n'ont pas brillé d'un éclat particulier à Hollywood.

CHARLES BOYER n'a pu faire valoir ses qualités dans les films américains qu'il a tournés (« MONDES BRISES » avec Claudette Colbert ; « SCHANGAI » avec Loretta Young ; « LE JARDIN D'ALLAH » avec Marlène Dietrich).

Aucun de ces films n'a atteint la classe de « MAYERLING » ou de « L'EPERVIER » notamment, tournés en France.

Un film a fait exception, c'est la « VEUVE JOYEUSE », tourné en Amérique, avec Maurice Chevalier. Mais ici, le scénario et la musique ont sauvé le film.

Un gros cachet.

Jean Gabin est la grande vedette française actuelle. C'est certainement l'acteur le plus payé. Sa cote est supérieure à celle d'Harry Baur, par exemple. Depuis « PEPE LE MOKO » (que nous ne verrons pas en Valais, ayant été censuré), Gabin tient la tête des vedettes. Je me suis laissé dire que son cachet actuel n'est pas loin d'atteindre 400,000 francs français par film. Une paille, quoi !

Sur les écrans de Paris.

On peut signaler les films suivants qui battent des records de recettes. Au Marivaux : « LA GRANDE ILLUSION » (10me semaine) ; au Max-Linder : « IGNACE » avec Fernandel (15me semaine) ; à l'Olympia : « LA DAME DE PIQUE » avec Pierre Blanchar ; « VISAGES D'ORIENT » (7me semaine) au Paris.

A part ces films, la plupart des cinémas de Paris affichent des programmes américains bien passionnants, dit-on : « LE FANTOME RADIOPHONIQUE », « L'ENIGMATIQUE M. MOTTO », « CRIME EN HAUTE-MER », « LES DERNIERS HORS-LA-LOI », « LA LUMIERE VERTE », « FEMMES MARQUEES », etc., etc.

Danielle Darrieux à l'Universal.

Paris-Soir *nous apprend que la grande firme américaine a signé un contrat avec Danielle Darrieux. Durée 5 ans, cachet total 20 millions de francs français. Nombre de films : 2 à 3 par an. On ne s'étonnera plus d'apprendre maintenant pourquoi les films reviennent si cher. Et pourtant, sans vedette au programme, le public ne se dérange pas. Pensez-vous qu'une salle puisse, par exemple, annoncer chaque soir « complet » avec le nom de l'actrice Michèle Morgan en tête de programme ?*

Cette jeune vedette vient de tourner « GRIBOUILLE » avec Raimu. Dans deux ans, elle sera aussi célèbre que Danielle Darrieux. Mais d'ici là, le gros public ne se dérangera pas.

ZED.

Fernandel à l'Etoile inaugure une série de 4 grands films

Pour terminer en beauté la saison 1936-37, l'Etoile vous présentera 4 grands films. Voici le No 1. Fernandel dans **« Josette »**.

Voilà une belle surprise ! **« Josette »** consacre les débuts à l'écran de la petite Fernandel qui joue pour la première fois avec son papa, l'excellent comique que vous connaissez tous.

Pleine de fraîcheur et animée de toute la candeur de sa jeune vedette, cette production fera la joie du public à la recherche de films frais, gais et sans trivialité.

Fernandel a mis dans son rôle toutes les ressources de son talent. Il est remarquable d'émotion et de drôlerie, et sa fille Josette — qui a donné son nom au film — fait une création très charmante. Son jeu est fait de gentillesse, de sensibilité touchante et d'une pointe d'espièglerie malicieuse.

Les chansons de Vincent Scotto participent au succès du ravissant film **« Josette »** que vous viendrez tous voir à l'Etoile cette semaine.

Dimanche, à 14 h. 30, matinée populaire à prix réduits. 1 franc partout.

Aux actualités : **LE TOUR DE FRANCE** et la magnifique victoire d'Amberg à Genève.

Ce soir vendredi, au local habituel, réunion

Charlie Chan au Ciné Royal

Le célèbre détective chinois Charlie Chan nous revient cette semaine au Royal pour le plus grand plaisir de tous ceux qui suivent avec attention la belle série des films de Charlie Chan.

Cette fois-ci il s'agit du **« Secret de Charlie Chan »**, un film qui se déroule dans les milieux du spiritisme et plus passionnant de la première image à la dernière.

Au Royal La plus extraordinaire aventure au milieu des spirites et des médiums

Le Secret de Charlie Chan

ETOILE
● CINÉMA DE MARTIGNY ●

Pour terminer en beauté la saison 1936-37, nous allons vous présenter, ce mois d'août, **4 grands films.**

Voici le N° 1 LE DERNIER SUCCÈS DE

FERNANDEL

Josette Dans ce film, vous verrez pour la 1re fois la mignonne fillette de Fernandel, la petite Josette

Aux actualités : **Le Tour de France.** 5 étapes, et la magnifique victoire de Léo Amberg, à Genève

Théâtre POPULAIRE VALAISAN DE FINHAUT

Matinées à 14 h. 45, les **25 juillet, 1, 15** et **22 août**
Soirées à 20 h. 45, les **25, 31 juillet, 15** et **22 août**
Contrairement aux annonces précéd., le 8 août pas de représent. à Finhaut
Le **7 août,** soirée et le **8 août,** matinée à **Montana**

Deux pièces du Chanoine Poncet :

L'Auberge du Genépi *et* **Les Rogations**

Léon Delaloye *Médecin-dentiste* **MARTIGNY**

Absent
du 30 juillet au 16 août

MAROCAINES 50 cts. LA PREMIÈRE LA MEILLEURE Vautier la cigarette populaire

Faites tous vos achats dans le canton !

Tél. 51.982

Boucherie Mariethoud ★ Vevey

Saucisse moitié porc le kg. 1.80
Côtes fum. graisse mélang. » 1.40
Bologne, viande séchée pour manger crue, salami, salametti 3.—

On demande

Jeune homme

de 15 à 17 ans, pour petits travaux de campagne. S'adr. au journal sous R1959.

Jeune homme

cherche chambre et pension.
Offres sous chiffres R1961 au bureau du journal.

Roues de brouettes

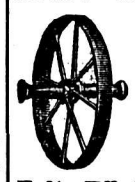

en fer, livrées dans toutes les hauteurset longueurs de moyeu,de suite franco. Demandez prix - courant R.

Fritz Bögli-von Aesch Langenthal 45.

Cabinet dentaire

Paul de Rivaz

SION, rue de la Dent Blanche, ouvert tous les jours de 8 à 12 et de 14 à 17 heures ● Assistant :

Dr FERRAZZINI

diplômé fédéral de la Faculté de Genève

On cherche à louer, à Martigny, petit

APPARTEMENT

de 2 chambres et cuisine, évent. salle de bain. - Faire offres avec prix sous R1962, au journal.

LE TOUR DE SUISSE

La 4me étape, mardi : Lucerne-Sion (197 km.), ou l'Etape valaisanne

Décidément, on ne pourra maintenant plus dire que le grand sport cycliste ne passionne pas le public valaisan.

Ceux qui en doutaient encore, n'auront eu qu'à se rendre à Sion mardi soir, assister à l'arrivée du Tour de Suisse. Malgré que ce jour ne fût pas férié, il s'est trouvé en effet plus de 4000 personnes pour venir applaudir à cet événement sportif si passionnant. C'est que pour la première fois, un pareil événement se déroulait dans notre canton. Aussi les dévoués organisateurs de cette réception du Tour de Suisse en Valais n'étaient certes pas sans inquiétude. Comment la chose serait-elle accueillie chez nous ?

Or, ces messieurs n'ont pas eu tort d'avoir confiance en la sagesse de nos populations. Cette présence si nombreuse de notre public venu de tous les coins du canton saluer nos as de la route, a prouvé que le Valais ne se trouvait nullement à l'arrière également dans les questions sportives. Loin de là. De plus, cette attitude exemplaire de notre public aura certainement fait une excellente impression sur les organisateurs du Tour et nous osons espérer que ces derniers considéreront désormais notre canton comme un itinéraire acquis pour les programmes futurs de la grande randonnée.

En effet, organisation, police, réception, croyons-nous savoir, ont donné toute satisfaction aux officiels du Tour. M. Marzohl lui-même — le père du Tour de Suisse, comme on l'appelle communément dans les milieux sportifs — quoique malade, avait tenu à se trouver en personne à Sion, mardi soir, pour se rendre compte de la situation.

Et nous apprenons de source absolument sûre qu'il s'est déclaré enchanté de l'étape valaisanne.

D'autre part, Me Suès et M. Vico Rigazzi, que nous avons eu le plaisir d'interviewer mercredi matin à l'Hôtel de la Paix, nous ont également confirmé leur enchantement de l'organisation et de la réception du Tour en Valais.

Un résumé de la course Lucerne-Sion

Partis donc de Lucerne, les coureurs commencèrent une lutte ardente au Brünig où déjà Litschi s'imposait sur Amberg détenteur du maillot jaune. Au col du Grimsel, la lutte se révéla encore plus acharnée puisque depuis ce passage, le maillot jaune était déjà considéré comme ayant changé de titulaire.

Litschi, en effet, fournissant une superbe course, augmentait progressivement son avance sur Amberg.

De Gletsch, 5 leaders formèrent jusqu'à Sion un peloton de tête mené tantôt par Litschi, tantôt par le Belge Christiaens, l'Italien Mollo ou l'un des deux Suisses Egli et Blattmann.

Egli, qui est décidément un abonné à la malchance, creva à quelque 800 mètres de l'arrivée, soit vers Bramois, et fit le sprint à plat !...

Comme on le sait, celui-ci se disputait sur la nouvelle avenue de Tourbillon où une organisation impeccable avait été prévue.

Le brigadier Beytrison, assisté d'une escouade de gendarmes, la police locale sédunoise, une section de sapeurs-pompiers ont assuré leur service sans heurts et avec perfection.

La foule qui s'y pressait, et qui s'échelonnait depuis l'avenue de la Gare au pont de Bramois, pouvait au bas mot et comme nous le disons plus haut, être évaluée à plus de 4000 personnes.

Un emplacement spécial était réservé pour les officiels du Tour, les organisateurs ainsi que pour la Presse, qui, de la terrasse du bâtiment des Caves coopératives, put jouir avec délices du spectacle.

Notre populaire René de Quay assurait le service du haut-parleur, commentant avec humour les phases de la course et donnant les positions des coureurs sur territoire valaisan.

Parmi les personnalités valaisannes présentes nous avons remarqué M. le juge cantonal Desfayes, M. le conseiller d'Etat Pitteloud, M. le colonel Sidler, juge-instructeur du district de Sion, M. Kuntschen, président de la Ville, M. Hallenbarter, président du Comité de Presse de la réception du Tour de Suisse en Valais, M. Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie de Sion, MM. P. de Rivaz député, les conseillers J. Spahr, Dr Lorétan, Evéquoz, Bacher, P. de Torrenté, etc.

L'arrivée des officiels et des coureurs

M. Gaspoz, président du Comité d'organisation du Tour de Suisse en Valais, il va sans dire, est aussi présent, se démenant sans compter pour assurer aux premières voitures officielles qui arrivent l'emplacement qui leur est réservé. Aussitôt Me Marcel Suès, MM. F.-L. Blanc et Vico Rigazzi sont à leur poste pour commenter l'arrivée du Tour qui sera divulguée aux sportifs aux écoutes.

Lorsque le haut-parleur annonce M. Marzohl, le public répond par les plus chaleureuses ovations.

C'est ensuite le moment le plus palpitant d'émotion lorsque vers 19 h. 15 le premier peloton de coureurs fait son entrée sur l'avenue de Tourbillon. Sur les 5 coureurs annoncés, le Belge Christiaens réussit à gagner l'étape par un quart de roue sur le second.

Il reçoit aussitôt une gerbe de fleurs d'une gracieuse jeune fille en vieux costume valaisan. Le coureur, gentiment, lui donne l'accolade.

Les quatre premiers de l'étape font ensuite leur tour de piste pour la plus grande joie du public.

Le 2me peloton comprend le détenteur du maillot jaune, le populaire Amberg, qui est réclamé par le public et fait aussi son tour de piste avec une gerbe de fleurs.

A noter aussi que la commune de Vex, par l'entremise d'une de ses charmantes enfants, a offert à Amberg une superbe channe.

L'absence de Vicquéry

Le public réclame aussi le coureur valaisan Vicquéry. Hélas ! on apprend que notre représentant, souffrant de l'estomac et d'un genou, a dû abandonner au cours de l'étape.

Au carnotzet municipal

Pour ne point déroger à la tradition, la Municipalité de Sion avait organisé dans la soirée une réception au carnotzet municipal où une collation de spécialités du pays, évidemment arrosées de nos meilleurs crus, était réservée aux officiels et aux journalistes du Tour.

Au cours de cette agape, d'aimables paroles furent échangées entre M. Kuntschen, président de la Ville de Sion, M. Flury, président du Tour de Suisse, et M. Joris, rédacteur à la Tribune de Genève au nom de ses confrères qui suivent le Tour.

Un bal des coureurs avait aussi été organisé à l'Hôtel de la Planta, bal qui eut le plus grand succès.

* *

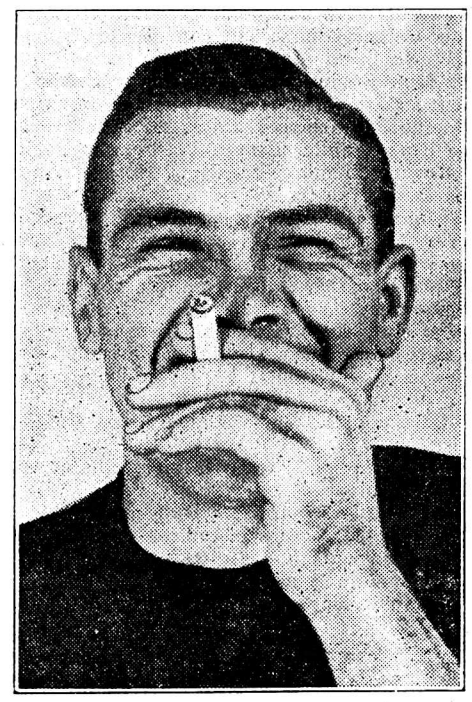

Paul Egli a le sourire

Son premier souci après avoir gagné la troisième étape du Tour de Suisse a été d'allumer une Turmac brun. On le voit ici appréciant la fameuse Turmac brun, la plus avantageuse des cigarettes à 1 sou.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler, au moment de l'arrivée des coureurs, le gentil geste de M. Michaud, directeur des Caves coopératives, qui offrit aux officiels et aux journalistes quelques délicieuses bouteilles de la Maison. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Voici le

Classement de l'étape

1. **Christiaens,** 6 h. 07 min. 07 sec. ; 2. **Litschi,** 3. Mollo, 4. Blattmann, même temps ; 5. Egli, 6 h. 07 min. 24 sec. ; 6. Zimmermann, 6 h. 20 min. 38 sec. ; 7. Marabelli ; 8. W. Buchwalder ; 9. E. Buchwalder ; 10. Amberg ; 11. Stettler ; 12. Del Cancia, tous le même temps ; 13. Loncke, 6 h. 26 min. 21 sec. ; 14. Rinaldi, 15. Canavesi, 16. Bonduel, tous le même temps ; 17. Soldati, 6 h. 30 min. 41 sec. ; 18. Funke, 19. Alfred Bula, 20. Wettstein, 21. Vaucher, même temps ; 22. Lesueur, 6 h. 36 min. 14 sec., etc.

Le classement général après l'étape

1. **Litschi,** 21 h. 50 min. 22 sec. ; 2. Egli, 21 h. 52 min. 41 sec. ; 3. Amberg, 21 h. 54 min. 35 sec. ; 4. Blattmann, 21 h. 59 min. 21 sec. ; 5. Mollo, 22 h. 01 min. 47 sec. ; 6. W. Buchwalder, 22 h. 07 min. 51 sec. ; 7. Zimmermann, 22 h. 16 min. 34 sec. ; 8. Del Cancia, 22 h. 18 min. 06 sec. ; 9. Rinaldi, 22 h. 24 min. 06 sec. ; 10. Marabelli, 22 h. 24 min. 45 sec. ; 11. Christiaens, 22 h. 25 min. 23 sec. ; etc.

Litschi est aussi premier au classement général du Grand Prix de la montagne avec 34 points.

Mercredi, la 5me étape : Sion-Interlaken (170 km.)

Mercredi, à 12 h. 15, les 46 coureurs restant en course sont partis de Sion par un temps idéal, sauf que la chaleur était un peu accablante. A Martigny, à 13 h. 11, passèrent les deux premiers, Blattmann et Zimmermann, en avance de 5 minutes sur l'horaire. Un peloton de 5 à 6 coureurs les suivait de près.

Litschi, qui avait pris le matin le maillot jaune à Amberg, confirma dans cette étape sa supériorité en se classant premier à Interlaken.

Voici l'ordre des premiers arrivés :

1. **Litschi,** 5 h. 05 min. 12 sec. ; 2. Del Cancia, 3. Zimmermann, 4. Hartmann, même temps, 5. Lesueur, 5 h. 09 min. 17 sec. ; 6. Christiaens, 7. Egli, 8. Rinaldi, 9. Stettler, 10. Blattmann, même temps, 11. Martin, 5 h. 11 min. 31 sec. ; 12. W. Buchwalder, 13. Bonduel, 14. Mollo, 15. ex-aequo Amberg, Erne, Funke, même temps, 18. Coelaert, etc.

Classement général après la 5me étape :

1. **Litschi,** 26 h. 55 min. 34 sec. ; 2. Egli, 27 h. 01 min. 58 sec. ; 3. Amberg, 27 h. 06 min. 06 sec. ; 4. Blattmann, 27 h. 08 min. 38 sec. ; 5. Mollo, 27 h. 13 min. 18 sec. ; 6. W. Buchwalder, 27 h. 19 min. 22 sec. ; 7. Zimmermann, 27 h. 21 min. 46 sec. ; 8. Del Cancia.

Classement des nations :

1. Suisse, 80 h. 25 min. 35 sec. ; 2. Belgique, 82 h. 15 min. 29 sec. ; 3. Italie, 82 h. 20 min. 28 sec. ; 4. France, 83 h. 42 min. 52 sec. ; 5. Allemagne, 84 h. 23 min. 04 sec.

— Ont abandonné : le Français Louviot, l'Autrichien Max Bulla et le Suisse Weber.

Wettstein et Beving, arrivés après la fermeture du contrôle, ont été mis hors course.

Hier jeudi, la 6me étape : Interlaken-Lausanne (171 km.)

Le classement de l'étape : 1. Amberg, 4 h. 41 min. 58 sec. ; 2. Del Cancia, même temps ; 3. Christiaens, 4 h. 42 min. 04 sec. ; 4. Loncke, 5. Zimmermann, 6. Nievergelt, 7. Mollo, même temps ; 8. Lesueur, 4 h. 43 min. 04 sec. ; 9. Litschi, 10. Bonduel.

Le classement général : 1. Litschi, 31 h. 39 min. 18 sec. ; 2. Amberg, 31 h. 48 min. 04 sec. ; 3. Blattmann, 31 h. 54 min. 33 sec. ; 4. Mollo, 31 h. 55 min. 22 sec. ; 5. W. Buchwalder, 32 h. 02 min. 26 sec. ; 6. Egli, 32 h. 03 min. 58 sec. ; 7. Zimmermann, 32 h. 4 min. 30 sec. ; 8. Del Cancia.

Les abandons

Au cours de l'étape, sont arrivés après les délais : l'Allemand Diederich, le Portugais Lopez et les Suisses Erne et Emile Vaucher.

* * *

Un incident s'est produit à Lausanne. Del Cancia arrivé devant Amberg à l'entrée du vélodrome continua par un tour de piste comme c'était convenu, tandis qu'Amberg fit ensuite le même tour en moins de temps et fut proclamé premier. Une course sur route n'est pas une course de vélodrome. La réclamation de Del Cancia nous paraît assez fondée.

MARTIGNY

Chez nos footballeurs

Dans sa dernière assemblée générale, le Martigny-Sports a désigné comme suit son comité pour la saison 1937-38 :

MM. Bron Emile, président ; Addy Charles, vice-président ; Darbellay Marcel, caissier ; Revaz Francis, secrétaire ; membres adjoints : Franc Valentin, Claivaz Ernest, Sidler Ernest, Petitdemange Charles, Besse Roger, Membres-conseil : Morand André et Charles Henri.

A l'unanimité, elle a également tenu à accomplir un geste de reconnaissance envers deux vaillants pionniers du football à Martigny : MM. Pierre Closuit et Maurice Leryen, qui ont été acclamés membres d'honneur.

D'autre part, dans sa première séance tenue mercredi soir, le nouveau comité a fait un excellent choix en désignant comme gardes de matériel Robert Vaudan et Maurice Fiora.

Les dates pour les entraînements sont fixées comme suit :

1re et 2me équipes : tous les mercredis et vendredis, dès 18 heures.

Juniors : tous les mardis et jeudis, dès 18 h.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à ces entraînements obligatoires.

— Nos bons vœux accompagnent nos joueurs pour leur prochaine campagne.

Aux Services Industriels

M. Adrien Métral fils a succédé aux Services Industriels à Martigny à M. Ernest Pierroz, qui se retire après vingt ans de bons et loyaux services.

M. Pierroz avait débuté en 1917 à l'Office de ravitaillement créé pendant la Grande Guerre.

Nous souhaitons une heureuse retraite à celui qui fut un excellent et dévoué serviteur de notre commune.

— On nous prie d'informer les commissaires et les membres du Secours mutuels de Martigny de ne plus s'adresser à l'Hôtel de Ville pour les communications à M. Pierroz, secrétaire de la société, mais bien à son domicile, avenue des Acacias (tél. 61.340).

O. J. du C. A. S.

Ce soir vendredi, réunion à 20 h. 15 au stamm.

Le Tour de France à l'Etoile

Cette semaine, vous verrez à l'Etoile les cinq premières étapes du Tour de France cycliste et vous assisterez notamment à la brillante victoire à Genève de notre grand champion Léo Amberg.

Pharmacies

Pharmacie de service du 7 au 14 août : Morand.

ÉTRANGER

Les championnats du monde de tir à Helsingfors

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les championnats du monde de tir se sont ouverts à Helsingfors mardi 4 août par des tirs d'essai. Ce jour-là, le vent soufflait avec violence et pour ce motif les Esthoniens et les Finlandais n'ont pas tiré. Les Suisses ont cependant essayé de terminer le travail prévu. Seul Grunig y réussit et cela en obtenant un total absolument extraordinaire, soit 543 points, malgré un zéro occasionné par la chute de son fusil de par la violence du vent.

LE TIR AU PETIT CALIBRE

La Suisse n'a pas pris part à cette épreuve qui a vu les Américains vainqueurs.

Le classement final est le suivant :

1. **Etats-Unis,** 1957 pts (40 coups, position couchée, maximum 2000 pts, équipe de 5 tireurs).

2. Finlande, 1956 pts ; 3. Esthonie, 1951 pts.

Classement individuel : 40 coups : 1. Ravila (Finlande), 396 pts (record du monde, 398 pts, détenu par Durand, France, 1935) ; 2. Seren (Esthonie), 394.

Championnat du monde, tir au petit calibre

Position à genou, quatre fois dix coups. Classement par équipes : 1. Esthonie, 1897 pts ; 2. Suisse, 1883 ; 3. France, 1882 ; 4. Finlande, 1877.

Les Suisses champions du monde au pistolet

La journée d'hier jeudi a été une fois de plus l'apanage des tireurs suisses qui ont remporté une magnifique première place. Nos représentants, malgré la concurrence la plus dangereuse qu'ils aient eu à soutenir, ont réussi à conserver le titre de champions du monde par équipe.

Voici les résultats définitifs :

1. Suisse, aveec 2650 points : Buchi 541 pts, Gemperle 533 pts, Fluckiger 530 pts, Crivelli 526 pts et Schaffner 520 points. 2. Finlande, 2625 pts ; 3. Suède, 2622 pts ; 4. France, 2606 pts ; 5. Esthonie, 2604 pts ; 6. Hongrie, 2595 pts ; 7. Allemagne, 2574 pts ; 8. Pologne, 2573 pts ; 9. Italie, 2532 pts ; 10. Danemark, 2485 points.

Classement individuel : 1. Ullmann (Suède), avec 555 points (nouveau record du monde. Ancien record 547 points, détenu par le même tireur à Rome en 1935). **2. Buchi,** avec 541 pts ; **3. Mazoyer** (France), 535 points.

A l'école

— Voyons si vous avez compris ma leçon de grammaire... Quand je dis : « La vache mange de l'herbe », où est le sujet ?

— Dans un pré.

Mon époux veut en tout cas Thomy à chaque repas!

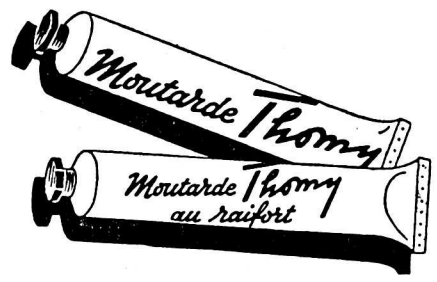

Tube bleu: savoureuse, veloutée,
Tube rouge: raifort, forte, racée!

La plus grande qualité

d'une ménagère, c'est l'économie. Economiser, c'est acheter auprès des commerçants ci-après qui distribuent les timbres du Service d'Escompte :

CHALAIS : **Devanthéry Gérard,** Epicerie.
Métrailler Gilbert, Négociant.
Perruchoud Daniel, Négociant, **Réchy.**
Perruchoud Joseph, Négociant.
Rudaz Séraphin, Epicerie, Chaussures.
CHIPPIS : **Autino & Rey,** Négociants.
GRANGES : **Dubuis Eloi.**
Eggs, Epicerie.
Roh Edouard, Négociant.
Saudan Judith, Epicerie.
LENS-FLANTHEY : **Emery Joseph,** Epicerie.
LOECHE : **Anthamatten L.,** Droguerie.
Zumofen Norbert, Droguerie.
MIEGE : **Clavien Augustin,** Négociant.
Clavien Otto, Négociant.
MOLLENS : **Berclaz Adolphe,** Négociant.
MONTANA : **Bitz J.,** Primeurs.
Lehner Michel, Quincaillerie.
Mabillard Louis, Primeurs.
Pharmacie Internationale.
NOES : **Kreutzer Dionis,** Négociant.
Loye Léon, Epicerie.
SALQUENEN : **Zumofen Victor,** Négociant.
VENTHONE : **Ecoffier Charles,** Négociant.
VEYRAS : **Salamin Luc,** Epicerie.
VISSOIE : **Massy Candide,** Négociant.
Zufferey-Marguelisch Isidore, Epicerie, **Muraz.**

Chevaux

A VENDRE 2 juments de 9 et 10 ans, 1 mule de 12 ans trotteuse. 2 harnais, chars complets Nos 12 et 10, charrues Brabant et Janus, herse, faucheuse à 1 cheval, Deering. Divers accessoires. S'adresser à Jos. Milhit, transports, Saxon.

Poulettes

3 mois Fr. 3.—
4 » » 3.75
PARC AVICOLE - Sion

La Banque Suisse d'Epargne et de Crédit

SUCCURSALE DE MARTIGNY

accorde des **Crédits en compte-courant Prêts**

garantis par des **Hypothèques, Nantissements de titres ou polices d'assurances, Cautionnements**

Conditions avantageuses

Fromage maigre

Colis de 5 kg. 1.50 pr kg.
» 10 » 1.40 »
» 15 » 1.30 »

Jos. WOLF, Coire - Tél. 6.36

Qui prêterait

le montant de 600 francs contre bonnes garanties et bons intérêts ? Remboursables pour date à convenir. S'adresser sous R 1960 au bureau du journal.

Commerçants, faites votre publicité dans Le Rhône

Le commerçant n'est pas un

Egoïste

Malgré son bénéfice très minime, il le partage encore avec ses clients en distribuant les timbres du Service d'Escompte. Aussi faites tous vos achats chez les commerçants suivants :

SIERRE

Allet Maurice, Pharmacie.
Antille Candide, Pharmacie.
Baumgartner Erwin, Boulangerie.
Blatter Auguste, Epicerie, **Borzuat.**
Bressoud Robert, Négociant, **Glarey.**
Burgener M., Pharmacie.
de Chastonay Jean, Pharmacie.
Clivaz Sœurs, Epicerie.
Dell'Ava Joseph, Marchand-Tailleur.
Derivaz-Carlen Lucien, Bazar.
Faust Gustave, Négociant.
Favre Victor, Epicerie, **Muraz.**
Ferronnerie Centrale S. A.
Gay-Balestra, « Aux Quatre Saisons ».
Grutter Suzanne, « A la Tricoteuse ».
Jeherlehner-Kummer, Boulangerie.
Métrailler Placide, Epicerie, **Glarey.**
Michlig-Perruchoud, Epicerie.
Mosoni Ernest, Epicerie.
Mouton Elie, Négociant.
Pellanda Anselme, Négociant.
Perrenoud J., Primeurs.
Perruchoud Armand, Epicerie-Mercerie.
Pitteloud-Berta Ed., Chaussures.
Puippe Adrien, Droguerie.
Rauch H. et A., Négociants.
Rey Adolphe, Fers.
Roh-Rouvinet Mme, Confection.
Salamin Louis, Epicerie, **Muraz.**
Schmutz F., Laitier.
Schnyder Ed., Boulangerie.
Schœchli Ernest, Imprimerie.
Schulthess Aloïs, Epicerie.
Tabin J., Mme, Papeterie.
Tavelli A., Epicerie et Vins.
Thévenaz M., Bazar du Château.
Tonossi Jean, Négociant.
Tonossi-Zufferey, Négociant.
Walter-Amacker, Mme, Papeterie.
Zufferey Jérôme, Négociant.

Un record mondial

Les jumelles les meilleur marché du monde pour les sportifs, touristes, alpinistes, pour le théâtre, les vacances et le voyage

Les JUMELLES pour tous

modernes et d'une présentation élégante.
Prix : Fr. 6.50 seulement
Commandez-les encore aujourd'hui à
M. Walch, Case Ville, Lausanne

Pourquoi

les annonces paraissant dans le journal « Le Rhône » sont-elles les plus efficaces ?

Parce que

le « Rhône » atteint tous les milieux et qu'il est d'autant plus lu, qu'étant neutre, il respecte TOUTES LES OPINIONS.

Vignerons !

Pour obtenir un **beau raisin** de table, traitez vos vignes avec

Pulvo XEX

qui remplace avantageusement la nicotine 15 %

A poudrer directement sur les grappes en petite quantité.

Fabrique de Produits chimiques Flora
Dubendorf
Dépôt général pour le Valais :
DESLARZES, VERNAY & Cie • SION

Nouilles *aux œufs frais „Les Gallinettes"*
Spaghetti, Macaronis et Cornettes **„Blédor"**
de la fabrique de pâtes alimentaires

Saverma S. A. Martigny

digestives, nourrissantes et avantageuses
En vente dans toutes les bonnes épiceries

Attention !

Grand étalage de modèles, échantillons et paires isolées à des **prix incroyables**

Sandalettes tressées, talon Ls XV, dep.		**2.90**
Séries pour enfants	»	**3.80**
Séries pour hommes	»	**6.80**
Tennis, blanc ou bleu	»	**1.90**
Espadrilles, semelle ficelle	»	**-.50**

Profitez, n'attendez pas !

TOUS AUX
Chaussures Gattoni
Rue du Pont **MONTHEY** Tél. 62.65

Loterie St-Maurice

Tir Cantonal Valaisan et Oeuvres préventives contre la tuberculose dans le Canton du Valais

Lots : **Fr. 20.000.-** 5.000. 1.000.— 500.— etc., tous payables en espèces

TIRAGE 15 août 1937

Adresser les commandes au bureau de la Loterie du Tir Cantonal Valaisan à St-Maurice

Compte de chèque postal II c 1355 ou contre remboursement Port Fr. 0.20
Liste de tirage Fr. 0.20

Prix du billet Fr. 2.- Le carnet de 10 billets Fr. 20.-

Billets en vente dans de nombreux dépôts dans tout le canton

REVUE FÉMININE

Restez naturelles

Je regardais, l'autre jour, une jeune fille qui aurait pu être charmante en restant naturelle, mais qui avait cru bien faire, la pauvre enfant, en retouchant avec excès son gentil minois avec quelques-uns de ces produits que les marchands de fards ont intérêt à recommander. Est-il permis de s'abîmer ainsi, de comprendre aussi mal ce qui fait le charme exquis de la jeunesse !

Je ne suis point sévère et je comprends beaucoup de choses. Loin de prêcher l'austérité qui irait mal avec le joyeux rire de vos dix-huit ans, je vous recommande une certaine coquetterie que je crois indispensable. Je serais désolée de vous voir vous négliger, vous habiller à la diable, vous coiffer au hasard sans un coup d'œil à votre miroir : je vais plus loin et je recommande à vos mères, quand vous êtes encore enfants, de soigner votre beauté.

C'est que vous êtes les fleurs de nos foyers, que vous faites la joie de nos yeux, en même temps que celle de nos cœurs ; c'est que je pense à votre père, et à votre mari de demain, que je sais combien ils sont heureux d'attacher leurs yeux ravis sur votre charmante personne. Votre grâce met la gaîté dans leur vie de travail si souvent sérieux ; vous leur devez d'être jolie... tant que vous le pourrez. Mais ne savez-vous pas que le plus réel de votre beauté est votre fraîcheur exquise, votre naturel ! Le printemps en fleur a-t-il besoin d'artificielle parure ? Vous avez l'éclat de vos yeux si purs, le délicat duvet de votre joue rosée, votre lèvre brillante, ce charme indéfinissable de la jeunesse ! Ne gâtez pas ces trésors...

Le fard est avant tout un mensonge. Il est destiné à dissimuler une tare, fruit des années. Le temps, en effet, flétrit notre visage, lui enlève son doux éclat ; il pâlit notre lèvre et ternit l'éclat de nos yeux. C'est « pour réparer des ans l'irréparable outrage » qu'on a inventé les fards. Le résultat est loin parfois d'être celui qu'on attendait, et souvent la femme qui cherche à dissimuler le ravage des années, ne fait que souligner plus cruellement l'œuvre du temps.

Il existe un art de savoir vieillir et on ne saurait trop goûter l'infinie douceur de ces adorables « vieilles femmes » qui ne craignent pas les cheveux blancs. Elles savent qu'il est facile de faire oublier les rides par un aimable sourire et que les grâces de l'esprit et surtout celles du cœur ont une telle séduction qu'elles rendent charmant un visage fané.

Sans doute elles n'ont plus la beauté, et quand elles se regardent dans leur miroir, elles sont quelquefois surprises de l'image que leur renvoie ce témoin singulier.

Toutefois, ne trouvez-vous pas que ces femmes qui savent vieillir sont mille fois plus agréables que celles qui veulent lutter quand même et ne se décident pas à désarmer ? Tous les artifices de la toilette et les fards les plus renommés ne redonnent pas la jeunesse et leur emploi rend souvent presque ridicule.

Puis, il y a une certaine grandeur d'âme à « être vraie » au point de vue physique, comme au point de vue moral. Et c'est surtout à vous, jeunes filles, que je dirai cela. Pourquoi ne pas être franche en votre jeune beauté ? Soyez « vous-même », croyez-moi, et il y a gros à parier que vous serez charmante.

Puisque je suis sur ce sujet de la franchise, je vous recommanderai aussi de craindre tout ce qui est artificiel et « forcé » dans votre tenue et votre manière d'être. Pas de fausse modestie, de petites pudeurs effarouchées, d'yeux hypocritement baissés. La jeune fille, pure et simple, regarde franchement devant elle et ne fait pas la sotte pour des riens. De même pas de minauderies, d'amabilités exagérées, de petites manières enfantines : petites voix, petits gestes, petits rires agaçants et... naïfs, pour ne pas employer un mot plus sévère.

Je le redis, soyez simplement **vous,** avec votre franchise, votre naturel, votre amabilité non forcée. Que votre maintien, votre voix, votre geste, soient comme vos actions, l'image de votre caractère et le reflet de votre personnalité.

Jane Valognes.

L'Orage et la Nature

Poème

Le ciel est gris de plomb, un vent brûlant s'élève,
Les nuages au ciel fuyent comme éperdus,
Plus de chants, plus de cris, les oiseaux se sont tus,
Les fleurettes des prés semblent manquer de sève,
Leur calice est baissé comme pour supplier.

Mais sur elles bientôt courent de longs frissons,
Les vents ont entonné leurs funèbres chansons,
Hurlant dans le sapin, et l'oiseau qui s'y cache
Jette un cri de terreur par l'ouragan couvert.
La teinte des forêts est d'un plus sombre vert
Car l'orage a fait peur aux ramilles qu'il hache...

... L'orage est apaisé, le soleil partout règne
Et l'oisillon meurtri et la plante qui saigne
Oubliant leurs malheurs déjà semblent contents,
L'un siffle de nouveau sa joyeuse quadrille,
L'autre tourne vers l'astre un calice éclatant
Où comme un diamant chaque goutte scintille.

Réd. — Nous insérons avec plaisir ces vers d'un jeune Valaisan de 16 ans.

Quelques bons mots

puisés dans le plus récent numéro de la « Revue de l'Efficience » :

Pas coupable

Le juge. — Vous êtes accusé d'avoir dépassé la limite de vitesse la nuit dernière. Etes-vous coupable ou innocent ?

Le prévenu. — Vous devez le savoir, Monsieur le juge. J'étais dans la voiture que vous dépassiez au moment où j'ai été pincé.

Sportif...

Le vieux gentleman. — Etes-vous le marié, jeune homme ?

L'invité au mariage. — Non, monsieur, j'ai été éliminé en demi-finale.

AGRICULTURE

A propos de la culture du pêcher en Valais et du prix des pêches

MISE AU POINT COMPLEMENTAIRE

Nous recevons les lignes suivantes de notre correspondant E. B. :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous remercier sincèrement de votre heureuse intervention en faveur de la culture du pêcher en Valais, ainsi que de celle de votre distingué confrère du « Journal de Sierre ».

La lettre de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes que vous avez publiée, concernant le prix courant de la pêche sur le marché de Zurich, me permet d'apporter quelques remarques complémentaires à ce sujet.

Les prix que nous avons mentionnés dans votre numéro du 23 juillet ont été dûment payés en 1928 par la Maison Varone à Sion, pour les produits provenant de l'intéressante pêcheraie de M. Boissonnas à Tire-Bovet sous Salins, que nous soignions en ce moment-là.

Il faut reconnaître en toute logique que ce sont les produits étrangers qui déforment les prix des nôtres, soit par les faveurs des transports et les frais minimes de production, complétés par les maigres salaires de la main-d'œuvre.

Soyons Suisses, avant tout, et dans le cas particulier, bons Valaisans ! En vendant de nos produits, c'est de l'argent qui rentrerait au lieu de sortir, et puisque le canton de Neuchâtel s'oriente dans cette culture intéressante, et que le Tessin, Genève et Vaud le suivent de près, quoique moins privilégiés que le Valais pour le climat, pourquoi attendrions-nous de manger de leurs fruits avant d'agir ???

Nous ne manquons plus de capacités arboricoles en Valais, puisque cet excellent chef d'Etat vaudois, M. Porchet, a eu le courage d'avouer en pleine assemblée générale d'horticulture en février 1935, à Lausanne : « Nous devons augmenter le stade d'éducation de nos éléments horticoles, car le Valais nous passe avant !!! »

Il suffirait, chez nous, que le producteur s'adressât aux praticiens qualifiés pour l'élaboration d'un devis régulier de plantation et la surveillance des premiers soins de formation, et son avenir serait assuré, ainsi que celui du pays !!!

Il y a trop de dons naturels et de forces régulières qui chôment chez nous, alors que des rives du Léman à la Furka, l'aisance pourrait régner, comme c'est le cas particulier pour Saxon, où, depuis 1907, nous nous sommes dépensé pour établir un barême de la culture rationnelle de l'abricotier.

Il est évident que l'instabilité du marché actuel influence sur les prix des produits, mais cette situation ne peut être éternelle, et c'est pourquoi nous souhaitons que notre Office central nous aide dans cette entreprise intéressante, afin que les plus pessimistes apprennent aussi à mieux aimer notre beau Valais !!!

E. B.

Sur les champs de courses allemands

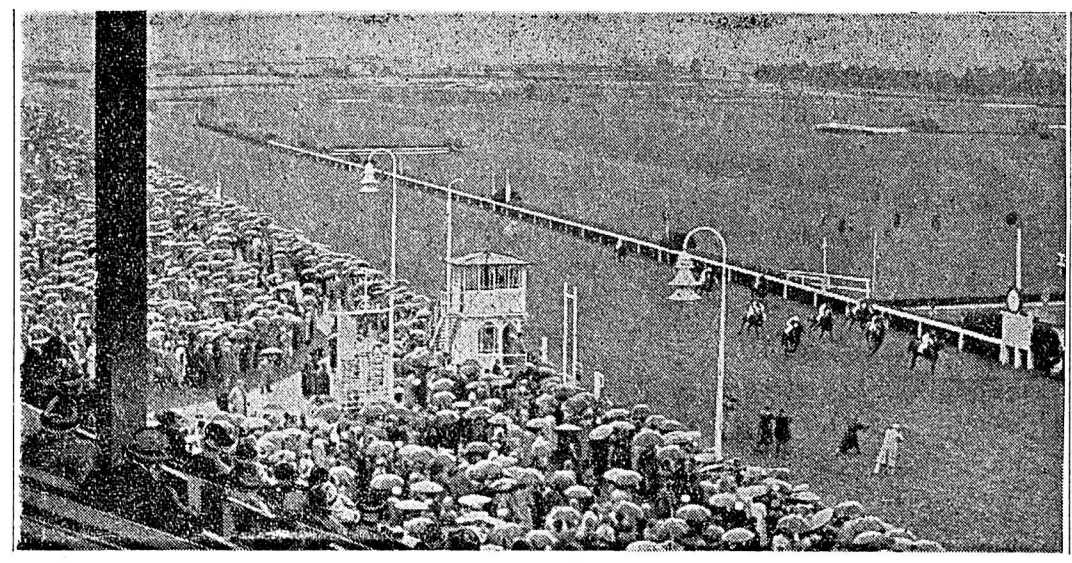

Malgré le mauvais temps, une foule dense suit passionnément une course de chevaux qui met aux prises les plus rapides coursiers de France et d'Allemagne.

L'un des plus grands fléaux de la terre est constitué par les rats

Celui qui trouvera le vrai moyen de les exterminer aura droit à la reconnaissance des peuples

(Reproduction interdite)

Il n'y a pas que les sauterelles qui donnent de grandes inquiétudes aux cultivateurs de l'Afrique du Sud. Il y a aussi les rats. De plus en plus, les rats sont envahissants et il est très difficile d'échapper à leur fléau. Là où il passent, rien ne subsiste. Néanmoins, la lutte contre eux se poursuit avec acharnement. On emploie du poison et autres armes.

L'ANGOISSANTE MIGRATION

En Afrique du Sud, au Zoulouland, dans la partie nord-ouest du Natal, où l'on quitte les malsaines contrées côtières pour monter vers les zones plus tenables, des armées de rats parcourent, la nuit, les champs et les plantations. Comme des conquérants, comme des vainqueurs, les rats arrivent, irrésistiblement. En nombre incalculable, ils ne rencontrent aucune résistance efficace.

En une nuit, deux hommes solides peuvent tuer à coups de gourdin de 1500 à 2000 rats. Et, lorsqu'on empoisonne l'eau d'une mare avec de l'arsenic, on trouve le lendemain jusqu'à 1000 cadavres de rats sur les bords.

Autour des maisons, on place des boîtes de conserves empoisonnées pour essayer de préserver au moins les habitations, des rongeurs. Les rats mangent et meurent, mais d'autres rats arrivent qui dévorent les premiers et périssent également.

Malgré cela, les rats ne diminuent pas en quantité. Ils mangent le maïs et les courges. Dans la courge, ils font un trou, mangent tout l'intérieur et ne laissent que l'enveloppe.

LES RATS, PARTOUT...

Il n'est pas d'endroits sur la terre où les rats n'existent pas.

A Tristan da Cunha, on voulait évacuer l'île parce que les rats mangeaient toutes les pommes de terre. Dans l'île St-Paul, six personnes n'auraient pas trouvé une fin si tragique si les rats n'avaient pas dévoré les dernières réserves de provisions et de semences.

Un jour, le North Bengal Express, qui était en gare de Naihati, à 60 km. de Calcutta, ne put repartir. La locomotive refusait tout service. On rechercha les causes de la panne. Finalement, on trouva dans la chaudière une dizaine de rats qui détruisaient les conduites.

DES POMPIERS ATTAQUES PAR LES RATS

A Londres, dernièrement, au cours d'un incendie qui avait éclaté dans le port, les pompiers eurent à lutter contre deux adversaires : le premier était le feu, le second, une armée de rats.

Effrayés par la chaleur, la fumée et le bruit, les rongeurs s'attaquèrent aux hommes qui pénétraient dans les bâtiments en flammes.

Ils menèrent de véritables attaques du haut des poutres sur les pompiers. Les rats se laissaient choir et leur grimpaient le long des jambes. Avec les haches qui devaient servir à combattre le feu, il fallut se défendre contre les rongeurs.

Il est évident que celui qui trouverait le moyen de combattre radicalement ce fléau serait bien vite un homme riche.

Voilà des siècles que l'on cherche des poisons ou des pièges. C'est aux XIIe et XIIIe siècles qu'on organisa de véritables concours pour découvrir des moyens de combat.

La lutte contre les rats serait plus facile si ces animaux n'étaient pas si résistants et s'ils ne s'adaptaient pas si facilement à n'importe quelle condition d'existence.

Qu'on prenne des rats de n'importe quelle espèce, ils supportent n'importe quel changement de contrée. Si l'on envoie des rats blancs à Trinidad, par exemple, on constate qu'au bout d'une génération, et cela sans aucun croisement, ils deviennent rouges.

Celui qui trouvera le moyen de débarrasser l'humanité des rats aura droit à la reconnaissance des peuples, car ces rongeurs ne sont pas seulement des destructeurs, ils sont également de grands propagateurs de maladies.

Les Suisses aux championnats du monde

La commission sportive du S. R. B. a décidé d'engager les coureurs suivants aux championnats du monde de Copenhague, du 21 au 29 août :

Vitesse amateurs : E. Baumann ; **professionnels :** J. Dinkelkamp ; **demi-fond :** T. Wanzenried. Remplaçant : Gilgen.

Route amateurs : Th. Perret, Kurt Ott, J. Besana, J. Bolliger. Remplaçant : H. Knecht.

Route professionnels : Léo Amberg, Paul Egli, Edgar Buchwalder, Karl Litschi. Remplaçants : K. Zimmermann et E. Nievergelt.

PAS DE STABILISATION DU DOLLAR. — Dans une lettre adressée à la commission agricole du Sénat, le président Roosevelt déclare qu'il serait inopportun à son avis de stabiliser le dollar actuellement.

Histoire médicale

Cohen. — Vous n'avez pas bonne mine, Jacob. Qu'avez-vous ?

Jacob. — Je viens de voir un médecin qui va m'enlever l'appendice.

Cohen. — Ne le laissez pas faire. Mettez-le au nom de votre femme et il ne pourra pas y toucher.

MANZARDO

12 AOÛT

ARVE

Un seul tirage!

Quelle frousse! J'ai failli oublier

que je dois absolument m'assurer au moins un billet de l'ARVE, car je ne retrouverai plus une loterie aussi généreuse, aussi favorable que l'ARVE. J'espère bien que les billets ne sont pas encore tous vendus.

A tous ceux qui hésitent, nous rappelons que l'occasion doit être saisie aux cheveux. A l'assaut des billets restants! Les derniers seront les meilleurs. Mais n'attendez pas plus longtemps, sinon vous arriverez trop tard.

Prix du billet . . . . frs. 10.-
la série de 10 billets frs. 100.-
avec un gagnant garanti. Payement au comptant par la Banque cantonale de Lucerne sans aucune retenue fiscale.

100 000	
50 000	
4 x	20 000
10 x	10 000
20 x	5 000
20 x	2 000
40 x	1 000
etc.	
Total	1 100 000

les 55% du montant de l'Emission, soit frs. 1,100,000.- en espèces, seront versés aux gagnants.

ARVE 2

Loterie lucernoise pour la création d'occasions de travail

Plan et mode de tirage améliorés. Envoi des billets contre remboursement ou versement du montant au compte de chèques postaux **VII 6700** Lucerne. Ajouter 40 cts. pour les frais de port, s. v. pl. Bureau de la Loterie: Hirschmattstr., 13, Lucerne, téléphone 25.992.

Nous acceptons en paiement des billets des loteries Pro Raetia, Ascoop et Maison Suisse à Paris

Valaisans! • Comme **buts de promenades, de courses,** ainsi que pour vos **séjours de vacances, villégiatures, etc.,**

choisissez les belles stations du canton!

Hôtel Belvédère, Chemin
sur MARTIGNY. Charmant but de promenade, facilement accessible et agrémenté par un service soigné et des prix très modérés. Diners dep. fr. 2.- • Jeux de quilles, tennis. Se recommande: Jules Meunier

Dans vos promenades en Valais, ne manquez pas de visiter les célèbres **Gorges du Trient** à Vernayaz
En passant à St-Maurice une visite s'impose à la **Grotte aux Fées** Une merveille de la nature

ALPINA
Champex, Le Signal
La Perle de la Station
Verbier *(Bagnes)*
le bon restaurant et ses spécialités glacées

Martigny-Excursions S. A.
Martigny • Téléphone No 61.071
Cars alpins et voitures pour toutes directions

Pension Panossière, Fionnay
Alt. 1500 m. Fournit pension et chambre à partir de fr. 6.- Diner dep. 2.50. Cuisine et cave renommées. Belle terrasse. Vue sur le Pleureur. Même adr.: Chalets à louer, meublés ou non. • Ed. Fellay, propriétaire.

Pension Bellevue, Surfrête
Chemins. Martigny. Pension compl. de 5 à 6 fr. Séjour agréable. Vue magnifique. Promeneurs: Spécialités valaisannes. Fondues, tranches. Les bons goûters avec gâteaux aux fruits. Jeu de quilles. Prix spéciaux pour week-end. Se recommande: Mme Vigezzi

Pension Chalet du Signal, Surfrête
Chemin-Dessus. Bonne cuisine. Vins de de 1er choix. Arrangements pour sociétés. Prix modérés. Restauration, diners dep. 2.50. Goûters avec gâteaux. Route carrossable. Jeu de quilles. Se recommande: G. Guéra

De la verdure, de la fraîcheur, du bon vin, une saine restauration, vous trouverez tout cela au **Restaurant des Gorges du Durnand Les Vallettes** *Une visite s'impose. Se recommande: Mme Bourgeois*

Crédits de construction - Rachats d'hypothèques
Nous vous prêterons de l'argent
sans caution, non résiliable, à un taux d'intérêt avantageux
Demandez nos conditions générales et nos renseignements gratuits par simple carte postale.
LE FOYER S.A.
Caisse de crédit mutuel à terme différé (Wohnkultur A.-G.) fond. en 1931. Agence générale Valais: M. Marcel Briand, Brigue

Demandez à votre fournisseur

PATES ROLLE (Cordon-bleu)

Pour votre
PUBLICITÉ
ne dépensez pas votre argent pour toutes sortes de réclames, mais
confiez-la au JOURNAL
qui passe toutes les semaines devant des **milliers** *de lecteurs Concentrez votre publicité sur ce journal si vous voulez obtenir un résultat.*

Les Conserves **STALDEN** sont délicieuses

Essayer le FORTIFIANT Ramattin c'est l'adopter!
Froid et chaud - même délice!

La 1/1 boîte à Fr. **3.60,** la 1/2 boîte à Fr. **2.—** dans les Pharmacies, Drogueries, etc.

Occasion Meubles
Vous trouverez tout ce que vous désirez chez le spécialiste
Roduit Marin, **Hôtel du Muveran, *Riddes***
Salles à manger, salons, canapés, fauteuils, meubles de bureau, armoires à glaces, lits bois et fer, tables de nuit, lavabo avec et sans glace, buffet de cuisine, tabourets, chaises, etc. etc. Literie neuve soignée
Prix intéressants Meubles en très bon état

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats

Ligue antituberculeuse du District de Martigny
Consultations gratuites tous les jeudis
1. à **Martigny** de 13 h. 30 à 15 heures à l'Hôpital
2. et à **Riddes** de 11 h. à 12 h. chez le Dr Ribordy

Tapis d'Orient
KIEGER & MARSENS
4 Av. du Théâtre, LAUSANNE. (Escaliers du Ciné Capitole)
Maison suisse-française spécialisée

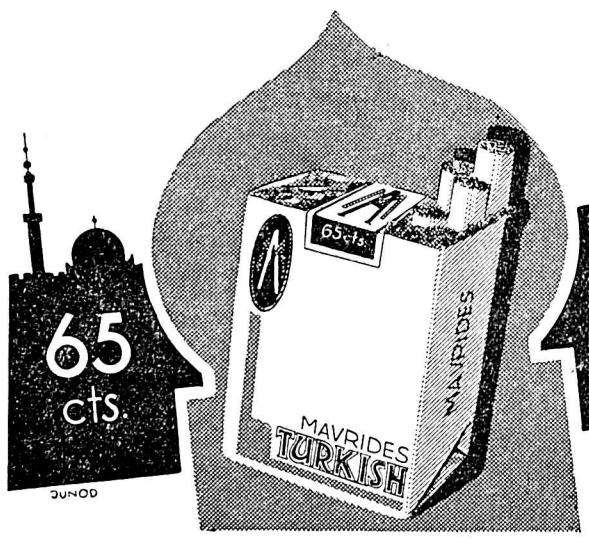

MAVRIDES **TURKISH**
Le *vrai* parfum de l'Orient

Feuilleton du vendredi du journal « Le Rhône » 5

Une famille à la page

Roman par Mary Floran

Henriette avait seize ans quand son grand-père mourut. Si sa grand'mère venait aussi à disparaître, quel serait son sort? Elle ne savait pas ce qu'était devenue sa mère, qui, même à la mort de M. de Bazeilles, n'avait pas donné signe de vie. Son seul espoir, son unique réconfort, était donc l'affection dévouée que lui témoignait Léonie de Trains.

Quand celle-ci eut vingt ans, elle épousa M. de Périchamp, gentilhomme campagnard, qui habitait la même région picarde ,et qui, ainsi qu'il en était souvent à cette époque, avait, pour toute occupation, celle de faire valoir son domaine familial. Léonie fut heureuse de cette union. M. de Périchamp lui plaisait, et il lui offrait la situation et la vie qu'elle préférait.

Deux ans plus tard, Henriette se mariait, à son tour, avec un jeune officier qui était d'excellente famille, de sentiments parfaits, et dont l'avenir militaire compensait la minime fortune. Ce fut, pour la jeune femme, le début d'une ère de bonheur, sur la vision consolante de laquelle madame de Bazeilles, peu d'années après, ferma les yeux. Henriette, alors, ne revint plus en Picardie. La terre de Beauprez était échue en partage à un de ses oncles, qui ne l'habitait guère et ne l'y appelait jamais. Du reste, Henriette Delpoy voyageait peu: les enfants étaient venus, vite et nombreux, la retenir au foyer, que déplaçait souvent le hasard des garnisons. Et elle ne retournait pas non plus voir madame de Périchamp.

Pourtant, elle restait très liée avec son amie d'enfance. Une correspondance active, plus que de trop rares revoirs, entretenait leur intimité, qui résistait aussi bien à l'absence qu'aux voies très différentes suivies par les deux jeunes femmes.

Léonie menait la vie paisible, sérieuse, facile, qu'elle avait choisie, avec le regret de n'avoir point d'enfants. Celle d'Henriette, plus mouvementée, plus gaie, plus difficile aussi, appartenait surtout à l'imprévu, par l'instabilité de la vie militaire. Sa famille s'augmentait, sans que sa fortune s'accrût. L'héritage de sa grand'mère, qui la composait, n'était pas considérable, madame Barbéchon en ayant touché une part, aussi amoindrie que possible par les dispositions de sa mère. Et quand une mort subite vint surprendre la veuve remariée dans le tourbillon de sa nouvelle vie, sans qu'elle ait jamais cherché à revoir sa fille, on apprit, qu'à son tour, elle l'avait déshéritée de tout ce qu'elle avait pu, en faveur des enfants de son second époux.

La situation budgétaire des Delpoy était donc modeste, mais ils s'en contentaient. Ils étaient heureux, insouciants, vivaient au jour le jour, leur bonheur actuel jetant, sur l'avenir, un rayonnement qui leur en cachait toutes les inquiétudes. En dernier lieu, ils étaient venus à Versailles, s'y étaient gentiment installés dans une villa louée à bon compte, s'y plaisaient beaucoup. Leurs enfants s'élevaient bien, tout leur souriait... quand sonna le tocsin d'août 1914!...

M. Delpoy partit pour le front avec son unité. D'abord, le sort parut le favoriser; il échappa aux sanglants combats du début de la guerre. Mais, en 1916, au chemin des Dames, un obus allemand faucha cette vie pleine de devoirs et d'espérances, et brisa le bonheur du foyer qu'elle avait créé.

Frappée dans son amour d'épouse, dans ses maternelles préoccupations, dans tout ce qu'elle aimait et pouvait espérer, madame Delpoy fit tête à l'épreuve. Son malheur, avec les devoirs plus grands et la tâche plus lourde qu'il lui imposait, — puisqu'elle serait désormais seule à les assumer, — loin de l'abattre, surexcita son courage et sa volonté. Mère dévouée autant qu'énergique, elle se consacra toute à l'éducation de ses neuf enfants.

Elle en avait dit le succès à madame de Périchamp et les espérances qu'elle en concevait, mais elle lui avait tu le secret de ses difficultés matérielles et quotidiennes, par une sorte de noble orgueil de ne pas se révéler amoindrie, rabaissée, à cette compagne d'enfance qui l'avait connue dans la situation enviable de sa jeunesse. C'est un sentiment louable de dignité de ne pas chercher la vaine compassion suscitée par des plaintes personnelles, mais plutôt de ne pas s'avouer une vaincue de la vie, alors qu'on est encore en mesure de lutter contre les menaces pour l'avenir, et les exigences du présent. Madame Delpoy avait cette belle vaillance qui, trait saillant de son caractère, appelait à elle l'estime et même l'admiration.

III

Madame de Périchamp a visité l'appartement que madame Delpoy lui a procuré. Elle en a été satisfaite. L'immeuble, où il est situé, lui a plu par ses proportions: les hauts plafonds, les vastes pièces, l'escalier à repos, qui témoignent de son âge. Dans les habitations modernes, on ne perd pas tant de place. Léonie s'est trouvée là dans un logis qui ne la change pas du sien, au point de la désorienter. Le mobilier, un peu désuet et fané, mais bien entretenu, lui a plu aussi. Elle s'est installée volontiers, grâce au concours d'une femme de confiance qu'elle a amenée avec elle. Sa chambre est prête pur ce soir, les objets les plus nécessaires sont déballés. Maintenant, madame de Périchamp, comme il est convenu, va dîner chez son amie. Elle fait le trajet qui la sépare de chez elle dans un état de mélancolie douce, presque heureuse. Le réconfort de la forte amitié vers laquelle elle est venue, dans sa détresse de veuve, exerce déjà sur elle son influence. Il y a là, pour elle, un soutien moral dont elle devine le dévouement et sait l'affection. Cela lui est doux. Cette soirée de mai y ajoute son charme. Le temps est clair, la température tiède à souhait; des oiseaux chantent dans les platanes du boulevard et les arbustes fleuris des villas proches. Le renouveau émeut un peu son âme sensible, déshabituée de toute expansion.

A son coup de sonnette, une jeune personne vient ouvrir la porte. Léonie hésite à l'identifier. Sur la jupe courte, qu'on ne voit guère; sur le corsage clair, qu'on devine, un tablier s'étale qui les recouvre presque entièrement. Il est d'étoffe grisaille et de forme enveloppante. Il laisse pourtant apercevoir un col rond en batiste blanche, dont s'évade un jeune cou frais. Cette mise modeste trouble madame de Périchamp. Elle peut aussi bien être celle d'une servante de bonne maison que celle d'une jeune fille active s'occupant du ménage. Comment traiter cette enfant?

Hésitante, elle murmura:

— Madame Delpoy est bien là? (A suivre.)

Lit complet neuf, en bois, teinté noyer, 2 pl., literie, Fr. **145.-**
H. Keller-Maret Sellier-Tapissier **Fully** Franco partout